

Monsieur le Président, lorsque nous procéderons à l'examen exhaustif du Traité sur la non-prolifération, nous devons nous rappeler les succès et les échecs non seulement des cinq dernières années, mais également ceux que nous avons connus depuis le début de l'âge nucléaire. Conscient des problèmes de sécurité à l'échelle mondiale, le Canada s'efforcera d'atteindre deux objectifs fondamentaux lors de la Conférence:

-- le maintien du TNP comme élément fondamental d'un régime international de non-prolifération efficace;

-- la réaffirmation par la Conférence du but et des dispositions du TNP.

Ces objectifs, qui peuvent sembler modestes à première vue, sont vraiment critiques sur le long terme. Ils supposent que nous devons veiller à ce que le débat sur les questions relatives à l'article VI contribue de façon positive aux objectifs globaux du TNP et ne dégénère pas en un débat acrimonieux, qui ne ferait qu'empêcher tout progrès dans d'autres domaines couverts par le Traité. Ils nous amènent en outre à reconfirmer que les États dotés d'armes nucléaires, et tout particulièrement les États-Unis et l'Union Soviétique, doivent négocier de bonne foi l'adoption de mesures efficaces pour faire cesser le plus tôt possible la course aux armes nucléaires et pour réduire de façon sensible les arsenaux nucléaires.

Les progrès en vue de la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires ont traditionnellement été associés au respect des dispositions de l'article VI. La conclusion d'un tel traité reste un objectif fondamental et permanent pour le Canada. Nous croyons que cette mesure concrète et réaliste contribuerait largement à limiter le développement d'armes nucléaires nouvelles et plus perfectionnées. Un traité du genre est considéré comme un jalon important dans le processus qui consiste à freiner la prolifération nucléaire, tant verticale qu'horizontale. Comme l'a indiqué le Secrétaire général des Nations Unies plus tôt cette année, il importe pour l'avenir même de l'humanité de mettre fin à toutes les explosions nucléaires, et aucun autre moyen ne saurait aussi efficacement limiter le perfectionnement des armes nucléaires.

La communauté internationale serait soulagée de voir progresser la négociation d'un traité multilatéral vérifiable sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Le Canada continue de chercher à surmonter les principaux obstacles politiques et techniques, dont la vérification d'un traité éventuel n'est pas le moindre. Il a participé activement aux travaux du groupe de